

Québec, le 12 octobre 2023

## COMMUNIQUÉ

Le Comité de déontologie policière porte depuis le 5 octobre dernier le nom de Tribunal administratif de déontologie policière, et ce, à la suite de la sanction et l'entrée en vigueur du projet de loi 14, *Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues*.

Cette nouvelle dénomination rejoint une des orientations que s'est données notre tribunal qui consiste à mieux faire connaître et comprendre son rôle et son mandat auprès des citoyens. Nous tenons à souligner que ce changement de nom ne modifie pas notre mission, notre vision, ni nos engagements envers la clientèle.

Nous continuerons d'offrir une justice impartiale, cohérente, efficiente et inclusive ainsi qu'à fournir des services de qualités.

Les ajustements relatifs au nouveau nom se feront graduellement et pour y arriver, le Tribunal a besoin de la collaboration de tous les intervenants, afin d'assurer la transition.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec Me Carole Beaulieu, secrétaire générale, par écrit au : [carole.beaulieu@msp.gouv.qc.ca](mailto:carole.beaulieu@msp.gouv.qc.ca)

Le président,

Marc-Antoine Adam